

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 8 octobre 2021**  
**Commune de NANTON**

L'an deux mille vingt et un le huit du mois d'octobre, le conseil municipal s'est réuni en salle du conseil à la mairie de Nanton à 19h, sous la présidence de Mme Véronique DAUBY, Maire.

Date de convocation : 1 octobre 2021

Secrétaire de séance : BOYEAUD Malorie

Etaient présents : DAUBY Véronique, BENAS Nathalie, BOYEAUD Malorie, DAVID François, DECHENAUD Cécile, DE LAUNAY François-Xavier, GARROT Cédric, GILLOZ Denis, HAAS Didier, MARCHANDIAU Perrine, PROTAT Estelle, ROUSSEAU Elodie, TAMIZON Cédric .

Etaient excusés : MANIEZ Mickael (donne pouvoir à BENAS Nathalie), LACHAUX Fabien (donne pouvoir à HAAS Didier)

Ouverture de séance : 19h 15

Le compte rendu du précédent conseil tenu le 2 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

I) Délibération pour coupe de bois supplémentaire

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'ouverture à la coupe d'affouage de la parcelle 205 sur Vincelles, car la parcelle actuelle est presque terminée.

Les dates de l'affouage sont également fixées : abattage au 15 avril, vidange au 31 octobre 2022.

II) Avenant au marché de l'école et point sur les travaux

L'avant projet définitif ayant été validé lors du précédent conseil, notre dossier ayant été finalement traité en temps et en heure par la région, Mme le Maire nous demande de délibérer pour accepter un avenant à la maîtrise d'oeuvre car cela engendre une augmentation de 10 416, 18 € HT soit 12 499, 42 € TTC ce qui porte le coût de la maîtrise d'oeuvre à 60 031,42 TTC, puisque celle-ci est proportionnelle au coût des travaux.

*Le conseil municipal vote à l'unanimité l'autorisation de signer cet avenant.*

La société CHALEAS ayant été rachetée par SYNAPSE, Mme le Maire demande l'autorisation de signer un second avenant, afin de transférer les obligations prévues de CHALEAS à SYNAPSE.

*Le conseil municipal vote à l'unanimité l'autorisation de signer cet avenant.*

Mme le Maire a présenté aux conseillers quelques éléments proposés pour les travaux de l'école ( plafond, sol, sanitaires ... ) et a évoqué le début d'une réflexion d'aménagement sur la cour d'école (une démarche a été engagée avec le CAUE ).

Les dates de travaux sont fixées idéalement comme suit :

- 22 octobre : publication de la consultation du marché de travaux
- 15 novembre : date limite de remise des offres
- 26 novembre : présentation de l'analyse des offres par l'atelier FABA et l'ATD
- 8 décembre : présentation de l'analyse finale (un conseil municipal devra suivre)
- 15 décembre : notification des marchés
- Janvier : début des travaux

### III) Communauté de communes : rapport 2020 sur les déchets et l'assainissement

Mme le Maire présente les rapports 2020 sur le prix et la qualité des services des déchets et les assainissements collectifs et non collectifs. Ces rapports sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes.

Elle expose également les différents projets de la communauté de communes et les points abordés lors de la dernière réunion du conseil communautaire.

Arrivée de Mickaël MANIEZ à 20h 15.

### IV) Questions diverses

- Mme le Maire demande aux conseillers un avis sur une proposition émanant de TOTAL, pour un projet d'éolien sur le territoire.

*L'ensemble du conseil rend un avis défavorable à l'implantation d'éolien sur notre commune et cela pour les 5 ans à venir.*

- Mme le Maire demande aux conseillers un avis sur une proposition émanant d'ORANGE sur l'étude et l'implantation d'une antenne de téléphonie sur Nanton. Un débat est lancé sur le besoin essentiel ou non d'une antenne de téléphonie mobile.

Le conseil décide à l'unanimité de laisser le temps au conseil de réfléchir pour donner un avis au prochain conseil.

- Suite à une demande de subvention complémentaire de l'amicale des Nantonnais, le conseil accorde une subvention exceptionnelle de 100 € pour l'achat de supports de communication. Le conseil souhaite refaire le point avec l'amicale sur l'achat prévu des tables sur l'année 2020. Il souhaite également que pour un futur achat où une demande de participation financière serait faite, qu'un projet / devis soit présenté au conseil en amont.
- La commune de Nanton participera au Téléthon, en partenariat avec La Chapelle de Bragny.
- Le conseil décide à l'unanimité d'étudier l'instauration d'une taxe d'habitation sur les logements vacants.
- Perrine MARCHANDIAU présente les réponses des habitants au questionnaire sur la vie dans notre village. (56 questionnaires retournés sur 363 distribués). Un compte-rendu complet sera fait ultérieurement.
- Un rendez-vous avec les habitants de Chalot est programmé le 23 octobre en mairie pour discuter du stationnement dans ce hameau et des autres points que les habitants jugeront nécessaires.
- L'achat du terrain de Vincelles est finalisé.
- Acceptation par Monsieur CABAS Robert de l'offre d'achat du fond de commerce du café pour un montant de 25000 €.
- La municipalité décide d'organiser une journée citoyenne « RANDONNEE NETTOYAGE » qui aura lieu le samedi 20 novembre de 9h à 13h.

Fin de séance à 22h.

